

MER 03	18	0
JEU 04	20	0
VEN 05	20	0
SAM 06	21	0
DIM 07	22	0
LUN 08	20	0

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Black-rot**
- **Mildiou**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques



La véraison progresse sur l'ensemble du vignoble. Le Mauzac est au stade "début véraison". Pour les autres cépages le stade se situe entre "mi-véraison" et "fin véraison". Le Gamay, Loin de l'oeil, Chardonnay, Sauvignon et les parcelles les plus précoces de Duras et Fer servadou sont au stade "fin véraison". Nous nous situons sur une année précoce, comparable à 2020.

"Fin véraison" sur Gamay.

DONNEES METEOROLOGIQUES

Météorologie:

La semaine dernière a encore été sèche, mis à part les quelques gouttes tombées vendredi. Cette semaine, les températures repartent à la hausse. Un petit risque de pluie est annoncé pour la fin de la semaine.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Eudemis : Le nombre de captures est encore élevé et des pontes sont observées en tous secteurs.

Eulia: Le vol se poursuit.

Analyse de risque

Sur la troisième génération, la période de risque est souvent très étalée. La quantité et la qualité de la vendange peuvent être très impactées, par les dégâts. En fin de G2, le comptage des perforations montre ponctuellement un dépassement du seuil de nuisibilité, en particulier sur les parcelles non confusées.



Ponte d'eudemis

Pour rappel le seuil de nuisibilité est de 10 perforations pour 100 grappes. (Avec la confusion, le seuil est de 5 perforations pour 100 grappes).

Début des pontes aux premières éclosions: A positionner cette semaine en secteurs tardifs, il est trop tard en secteurs précoces.

*Affirm, Proclaim, emamectine, 1,5L/ha (3 applications max), **DAR de 7 jours**

Début des éclosions (tête noire): A positionner cette semaine en secteurs tardifs, il est trop tard en secteurs précoces.

* Success 4, Musdo 4, spinosad, 0,1L/ha (2 applications max), **DAR de 14 jours**

* Fycilia, spinosad, 2L/ha (2 applications max), **DAR de 14 jours**

* Delfin, bacillus thuringiensis 0,75kg/ha (6 applications max), **DAR de 3 jours, biocontrôle**

* Dipel DF, bacillus thuringiensis ssp. kurstaki, 1kg/ha (6 applications max), **biocontrôle**

Produits avec une action larvicide (en situations de rattrapage): A positionner la semaine prochaine en secteurs précoces et la semaine d'après en secteurs tardifs.

Avec les pyréthrinoides, attention aux fortes chaleurs, l'efficacité est limitée.

* Karaté zéon, Karate Xflow, lambda-cyhalothrine 0,175l/ha (2 applications max), **ZNT 50m, DAR de 7 jours**

* Decis protech, deltaméthrine 0,83L/ha (3 applications max), **DAR 14 jours**

* Vivatrine Ew, deltaméthrine 0,83L/ha (3 applications max), **DAR 14 jours**

Attention aux délais avant récolte. Pensez à relever les pièges.

Préconisations

Il est recommandé d'intervenir sur la G3, si le seuil de nuisibilité est atteint lors du dénombrement des perforations en fin de G2.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Surveillez les pontes.

BLACK-ROT**Analyse de risque****Observations:**

Les symptômes ne progressent plus, sauf dans les situations fortement impactées où des symptômes récents sont encore observés sur quelques baies.

Le black-rot est une problématique qui ne doit pas être négligée. Ponctuellement, des dégâts importants sont observés sur certaines parcelles.

Analyse de risque:

La période de risque est terminée.



La véraison est en cours sur l'ensemble du vignoble, la période de protection est terminée.

Black-rot sur baies

Préconisations**A retenir**

Les traitements sont inutiles.

MILDIU**Analyse de risque****Observations:**

Avec la chaleur et les conditions sèches de ces derniers jours les quelques symptômes présents sur feuilles et sur grappes ont séché.

Cette année, le mildiou a été très discret, en particulier sur les grappes. Il a été globalement bien maîtrisé sur le vignoble.

Mildiou sur jeunes feuilles

**Préconisations**

L'état sanitaire du feuillage doit être préservé jusqu'aux vendanges. Il est également important de protéger le feuillage sur les plantiers, jusqu'en septembre. En présence de taches afin de limiter leur progression, soyez couverts à l'approche des pluies.

Produits de contact:

* Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre
3,75kg/ha (5 applications maximum)

Données optidose : 60% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

Evaluation du risque:

La période de sensibilité des baies est terminée. Il est toutefois important de préserver l'état sanitaire du feuillage jusqu'aux vendanges.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Préservez l'état sanitaire du feuillage jusqu'aux vendanges.

OIDIUM**Analyse de risque****Observations:**

Les symptômes ne progressent plus, la véraison est en cours.

Globalement, la problématique a été bien gérée sur le vignoble. Ponctuellement, des symptômes sur grappes ont été observés sur parcelles sensibles de Gamay, Chardonnay, Muscadelle et Merlot.

Analyse de risque:

La période de risque est terminée.

Préconisations

Le stade de sensibilité est dépassé, la période de protection est terminée.

A retenir

Les traitements sont inutiles

CICADELLE VERTE

Analyse de risque

Observations

Les larves se font rares et quelques adultes sont présents. Des grillures sont régulièrement observées sur les cépages sensibles.

Analyse de risque

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires, ce sont les larves qui engendrent les grillures. Il est important de garder un feuillage fonctionnel jusqu'à la récolte.



Grillures sur Merlot

Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles. Aucun traitement n'est à envisager, si vous n'êtes pas au seuil.

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

*Sokalciarbo wp, Baïkal, kaolin, 10kg/ha (4 applications max)

*Argibio, kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais).

A retenir

Surveillez vos parcelles.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

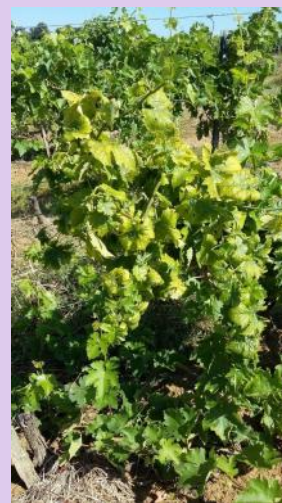
Des symptômes sont visibles sur les parcelles.



Flavescence dorée sur cépage rouge.

Préconisations

La période des traitements est terminée. Surveillez vos parcelles et coupez les pieds qui présentent des symptômes.



Flavescence dorée sur cépage blanc.

A retenir

Coupez les pieds atteints.

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Les engrais verts, une solution pour réduire l'emploi des fertilisants

Un engrais vert est une plante cultivée pour améliorer la fertilité et l'activité biologique du sol. Les engrais verts sont une source d'éléments minéraux et se substituent aux apports de fertilisants.

Les intérêts

- Ils améliorent la fertilité minérale du sol. Les légumineuses contribuent à enrichir le sol en azote par fixation symbiotique de l'azote atmosphérique, la période de culture doit être supérieure à 50 jours. Les crucifères sont capables d'utiliser des éléments comme la potasse qui se trouvent dans le sol sous forme insoluble. Par la suite, la destruction de l'engrais vert permettra de restituer les éléments minéraux sous forme assimilable pour la vigne. Les engrais verts permettent également de limiter les phénomènes de lessivage par les pluies, en stockant les éléments minéraux pendant l'hiver et sont un moyen pour réduire la migration des nitrates vers les cours d'eau.

- Ils participent à l'amélioration de la structure du sol. L'action mécanique des racines de l'engrais vert permet d'ameublir le sol de l'inter-rang jusqu'à 1,5m de profondeur et ainsi améliore la pénétration de l'eau et de l'air. Les exsudats racinaires et les micro-organismes de la rhizosphère du couvert végétal contribuent également à stabiliser les particules de terre.

- L'engrais vert est une source de matière organique, qui stimule l'activité biologique du sol. L'effet sur l'activité biologique est rapide et intense pendant leur croissance et surtout après l'enfouissement. L'humus formé permet d'entretenir le taux de matière organique du sol.

- Ils améliorent la capacité d'infiltration de l'eau et ainsi permettent de limiter le ruissellement et de lutter contre l'érosion.

Choix des espèces :

Le choix des espèces est important, il faut trouver le bon compromis entre la quantité de biomasse produite par le couvert et les restitutions en éléments minéraux.

Les graminées, par exemple, sont riches en cellulose et en lignine et produisent du carbone dit "lent". Par contre, les crucifères et les légumineuses produisent du carbone "rapide", elles sont riches en sucres qui se dégradent facilement. Les légumineuses sont, en plus, une source d'azote.

L'objectif est de trouver un équilibre entre carbone lent, rapide et l'azote afin de s'assurer que les micro-organismes puissent dégrader correctement la matière organique sans rentrer en concurrence avec la vigne et ainsi éviter le problème de "faim d'azote". Il faudra donc associer les différentes familles d'engrais verts (graminées, crucifères et légumineuses).

Implantation :

Sur le vignoble de Gaillac, les semis sont généralement réalisés après les vendanges. A cette période, les conditions de sol ne sont pas toujours favorables. Il est fortement conseillé de travailler le sol en vue de favoriser les levées et prendre en compte que plus le semis est précoce, meilleurs sont la production de biomasse et les effets sur le sol. Sur une vigne en place, un passage de houe rotative ou un à deux passages de vibroculteur peuvent être suffisants.

En adaptant le choix des espèces, il est possible de réaliser des semis jusqu'à mi-octobre début novembre. Le semis peut être réalisé à la volée, avec un semoir combiné à une herse rotative ou avec un épandeur d'engrais. Il est alors nécessaire de rouler ou de réaliser un griffage superficiel par la suite, afin d'enfouir les graines. Il existe également des semoirs équipés de disques d'ouverture du sol devant les socs semeurs.



Destruction des couverts : (voir VigiViti et VigiViti BIO n°2)

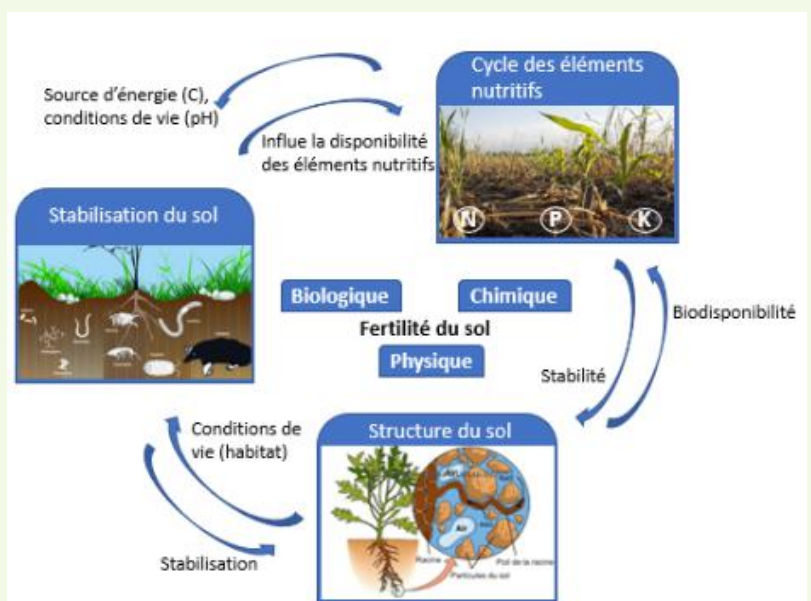
La restitution :

Les couverts végétaux sont bénéfiques pour le sol, cependant il n'est pas toujours facile d'estimer l'apport réel en minéraux.

Les chambres d'agriculture de Poitou-Charente ont mis au point une méthode d'estimation pour vous aider : Méthode d'Estimation des Restitutions potentielles par les Cultures Intermédiaires : M.E.R.C.I.

Il est possible d'accéder à la méthode M.E.R.C.I. depuis la Newsletter.

Voir aussi depuis la Newsletter la fiche GECO (Ecophyto PIC): "Améliorer la structure et la stabilité du sol avec les plantes de services".



Liens entre les composantes physique, biologique et chimique du sol

Source: GECO Ecophyto PIC

DIVERS

Stress hydrique:

Les dernières pluies significatives remontent à plus d'un mois. Les symptômes de stress hydrique s'intensifient, en particulier sur les sols superficiels.



Stress hydrique

Dégâts d'étourneaux: Quelques dégâts sont signalés, sur parcelles précoces et particulièrement en raisin de table.

Maladies du bois :

De nombreux symptômes sont observés, ils peuvent être sous forme lente ou apoplectique.



Esca sur Sauvignon, forme lente

Dernier bulletin, bonnes vendanges

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_ceppe_viti_12_04_2022.pdf



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.68.91.10.73
t.massol@tarn.chambagri.fr – 06.69.08.07.81
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 06.69.32.70.75

